

## Séminaire permanent

### Stratégies d'Innovation en Réseau et Dynamiques Entrepreneuriales Académiques SI(R)DE(A)

15-17 février 2017

Université du Littoral Côte d'Opale-Dunkerque  
Master management de l'innovation (MI)  
Master Management et Marketing à l'international (MMI)  
Réseau de recherche sur l'innovation (RRI)  
Centre Entrepreneuriat du Littoral

Depuis les années 1970, nombre d'entreprises innovantes ont été créées par des jeunes à la fin de leurs études secondaires (Apple, Microsoft...) ou par des étudiants, voire par des chercheurs, dans leur campus, dont les plus connues sont Google ou Facebook (RRI, 2014). Ces idées nouvelles ont rapidement donné naissance à des multinationales qui ont modelé les façons de travailler, de consommer et plus largement de vivre. Nombre de mesures de politique publique ont été prises aux Etats-Unis, en Europe ou ailleurs pour encourager la création d'entreprises innovantes que ce soit par les chercheurs ou les étudiants. Elles sont orientées vers la création de réseaux à travers par exemple les incubateurs et les pôles de compétitivité. Plus particulièrement à destination des étudiants et des chercheurs, des structures d'accompagnement sont mises en place dans les universités et les écoles de commerce pour soutenir et encadrer les projets de création des futurs entrepreneurs. Par ailleurs, les enseignements visant à orienter les étudiants vers l'entrepreneuriat se sont multipliés. Mais, il est difficile de passer de la théorie de la création d'entreprise à la création effective d'une entreprise (Messeghem, Boissin, Fayolle, 2012). Des structures d'accompagnement sont nécessaires (Boissin, Schieb-Bienfait, 2011).

L'enseignement supérieur est ainsi appréhendé comme le terreau fertile sur lequel la connaissance peut s'épanouir, d'où la multiplication depuis les années 1990 de formations supérieures visant à soutenir l'entrepreneuriat et l'innovation, sous toutes ses formes, de l'innovation technologique à l'innovation sociale. La loi de 1999 sur l'innovation et la recherche a avait pour objectif de soutenir la création d'entreprise par des chercheurs. Plus récemment, de nouvelles mesures ont été mises en œuvre, soit le PEPITE et le statut de l'étudiant entrepreneur. Les PEPITE sont des pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat. Les étudiants qui ont un projet entrepreneurial peuvent y être accompagnés et conseillés. A l'heure actuelle, il existe selon le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, 29 PEPITE sur l'ensemble du territoire national. Plutôt que de faire une carrière de cadre supérieur dans une grande entreprise, nombre de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur appréhendent l'entrepreneuriat comme une voie de liberté et de créativité. Pour d'autres, en revanche, la création d'entreprise est appréhendée comme le moyen de contourner le déficit d'emploi salarié (Boissin, Chollet, Emin, 2009). Cependant, théoriquement, dans le cadre de ces structures, les candidats étudiants à la création d'entrepreneur peuvent ainsi préparer leur projet, mais également créer le réseau professionnel grâce auquel ils pourront créer un réseau professionnel solide et diversifié. D'un

autre côté, le bilan reste imprécis à l'heure actuelle quant au bilan des entreprises créées par des chercheurs.

Dans les faits, les situations sont cependant beaucoup plus contrastées. Toutes les universités ou écoles de commerce ne disposent pas des mêmes ressources matérielles et financières pour contribuer à la création d'un tel réseau. La majorité des étudiants créateurs d'entreprise se concentrent dans la région parisienne, mais également dans les grandes métropoles régionales où se trouvent aussi les grands incubateurs, les centres de recherche et les entreprises, qui participent à la création d'une dynamique entrepreneuriale. En revanche, certains territoires touchés par la crise depuis plusieurs décennies ont des difficultés pour générer cette dynamique entrepreneuriale pour avoir été pendant trop longtemps soutenus par des grandes entreprises. Quel peut être dans ces conditions le soutien que peuvent apporter des structures pour la promotion de l'entrepreneuriat l'étudiant. Par ailleurs, dans de nombreux cas, les clubs d'entrepreneurs créés dans certaines universités peinent à trouver des entrepreneurs en herbes. Le terreau local leur semble en effet insuffisamment fertile et c'est ailleurs qu'ils deviendront entrepreneurs (Uzunidis, 2016). Quels sont les réseaux de relations sociales mobilisés par les étudiants ? Familiaux ? Amicaux ? Club des anciens étudiants ? Entreprises ? Institutions d'accompagnement ? (Granovetter, 1973).

Plusieurs axes de réflexion découlent de ce constat :

1. Comment se constituent les réseaux entrepreneuriaux académiques (via la création des incubateurs et autres pôles de compétitivité) entre les entreprises (quelle que soit leur taille), les structures d'enseignement (universités, école de commerce ou autres) et les institutions publiques ?
2. Quelles sont les grandes étapes de la politique publique en faveur de l'entrepreneuriat académique ?
3. Quelle est leur participation à la formation de réseaux visant à soutenir l'entrepreneuriat académique ?
4. Les universités et les écoles de commerce disposent-elles des mêmes ressources pour mener à bien cette mission ?
5. Quel est le profil des étudiants et des enseignants entrepreneurs ? Quelles sont leurs motivations à vouloir devenir entrepreneurs ? Des caractéristiques majeures peuvent-elles être mises en avant selon leur parcours universitaire ? Pour quel projet réalisé ?
6. Comment l'entrepreneur académique constitue son réseau de relations sociales pour mener à bien son projet ? Quels sont les réseaux qu'ils mobilisent ? Quels sont leurs liens forts ? Quels sont leurs liens faibles ? Comment se combinent les deux ?

### Calendrier :

- 15 novembre 2016 : date limite d'envoi des propositions de communication (objectifs, méthodologie, résultats attendus, entre 500 et 1000 mots)
- 15 décembre 2016 : réponse du comité scientifique
- 1<sup>er</sup> février 2017 : envoi du texte final (entre 5000 et 8000 mots)

### **Comité d'organisation :**

Sophie Boutillier, (ULCO, RRI), Gérard Dokou (ULCO, CEL), Blandine Laperche (ULCO, RRI), Laurice Alexandre (Université Paris-Descartes, RRI), Dimitri Uzunidis (ULCO, RRI), Faridah Djellal (Université de Lille 1, RRI), Zeting Liu (Ifsttar, RRI).

### **Comité scientifique :**

Membres du conseil d'administration de Réseau de Recherche sur l'Innovation : AÏT-EL-HADJ Smaïl, ALEXANDRE Laurice, BARBAROUX Pierre, BEN SLIMANE Sonia, BOUTILLIER Sophie, CASADELLA Vanessa, DEPRET Marc-Hubert, DJELLAL Faridah, DUPONT Laurent, FOURNIER Claude, GALLAUD Delphine, GALLOUJ Faïz, LAPERCHE Blandine, LE ROUX Serge, LEVRATTO Nadine, LIU Zeting, MERLIN-BROGNIART Céline, MIGNON Sophie, MONINO Jean-Louis, MOREL Laure, PERRIN-BOULONNE Hélène, PICARD Fabienne, REBOUD Sophie, TANGUY Corinne, TEMPLE Ludovic, TEMRI Leïla, TOUZARD Jean-Marc, UZUNIDIS Dimitri, WALLISER Elisabeth, WIELEZYNSKI Marian.

### **Contact :**

[sophie.boutillier@univ-littoral.fr](mailto:sophie.boutillier@univ-littoral.fr)

Supports de publication :

